

48/52, rue des Meuniers - 75012 Paris
Tél. : 01.53.33.81.88 - Fax : 01.53.33.81.89

Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine

Siège social : 26 avenue André Morizet
92100 Boulogne Billancourt

Jean-François Delmas
Expert Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
jfdelmas.secom@orange.fr

Philippe Bergeon
Expert Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
phbergeon.secom@orange.fr

Céline Gruson
Chef de mission
Responsable
du département social
cgruson.secom@orange.fr

Jean-Philippe Andry
Chef de mission
Responsable du département
collectivités publiques
et associations
jpandry.secom@orange.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DU VAL DE SEINE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment, pour ce qui concerne les subventions de fonctionnement.

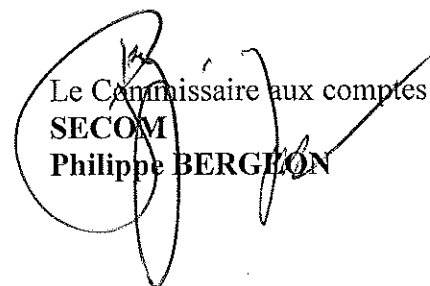
Les appréciation ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris le 18 mai 2010


Le Commissaire aux comptes
SECOM
Philippe BERGEON

Comptes annuels

Assoc. MDEE du Val de Seine

26 Avenue André Morizet

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Exercice clos le 31 Décembre 2009

IGECA

4 bis rue du Bouloi - 75001 Paris

Tél : 01 53 40 96 20

Fax : 01 53 40 81 83

Bilan Actif

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	8 958	8 958		3 585
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 304	6 058	15 246	12 671
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	30 262	15 016	15 246	16 256
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	250 608		250 608	144 457
Valeurs mobilières de placement	1 401 376		1 401 376	1 041 039
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	23 876		23 876	39 966
Charges constatées d'avance (3)	14 846		14 846	5 708
TOTAL (II)	1 690 706		1 690 706	1 231 171
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 720 968	15 016	1 705 952	1 247 427
<i>(1) dont droit au bail</i>				
<i>(2) dont à moins d'un an</i>				
<i>(3) dont à plus d'un an</i>				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		1 030 658	521 178
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		360 992	509 480
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 803	3 841
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		1 393 453	1 034 499
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		46 154	36 033
TOTAL (III)		46 154	36 033
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			8 002
TOTAL (IV)			8 002
DETTES			
			(1)
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			(2)
Emprunts et dettes financières divers			(3)
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		158 459	75 416
Dettes fiscales et sociales		107 886	93 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			(1)
TOTAL (V)		266 345	168 892
Ecart de conversion passif			(VI)
TOTAL GENERAL (I à VI)		1 705 952	1 247 427
<i>(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>			
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		266 345	168 892
<i>(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>			
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
Montant net des produits d'exploitation			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 611 161	1 571 732
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		9 307	1 840
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		8	3
TOTAL (I)		1 620 476	1 573 575
Charges d'exploitation (3)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		427 621	368 639
Impôts, taxes et versements assimilés		57 326	45 439
Salaires et traitements		567 081	463 926
Charges sociales		211 539	171 182
Autres charges de personnel		7 431	7 733
Dotations aux amortissements sur immobilisations		8 672	5 680
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		10 121	25 297
Autres charges		11	241
TOTAL (II)		1 289 802	1 088 136
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		330 674	485 439
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré (III)			
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)			
Produits financiers			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		20 277	28 856
TOTAL (V)		20 277	28 856
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (VI)			
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		20 277	28 856
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		350 951	514 295

Compte de résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		2 039	1 786
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL	(VII)	2 039	1 786
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 039	1 786
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
Total des produits		1 642 792	1 604 217
Total des charges		1 289 802	1 088 136
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		352 990	516 080
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		8 002	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			6 600
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		360 992	509 480
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan clos le 31 Décembre 2009 et présenté avant répartition du résultat net totalise 1 705 951,80 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, couvrant une période de 12 mois du 01 Janvier 2009 au 31 Décembre 2009, dont le total est de 1 642 791,74 Euros (hors incidence des fonds dédiés) dégage un résultat de 360 992,09 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, établis en application des règlements CRC 99-01 et 99-03 relatifs aux associations.

3
5

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**METHODES D'EVALUATION et
CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS*****a) Immobilisations corporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - install générales, agencements et aménagements div | 3 à 10 ans |
| - logiciel | 1 an. |
| - mat. bureaux et informatique | 3 à 5 ans |
| - mobilier | 5 à 10 ans |

b) Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Evaluation des subventions

Plusieurs subventions ont fait l'objet d'une comptabilisation en fonction du degré de réalisation de l'action financée. Ces produits ont été évalués sur la base des termes des conventions signées, ou de rapports budgétaires communiqués ou en cours de communication aux financeurs en date du 31 décembre 2009.

Au 31 décembre, la MDEE est en attente de la validation par les financeurs de sommes restant à recevoir et inscrites en autres créances.

d) Engagements envers le personnel

- L'association a opté pour la comptabilisation en provision de la valeur actuelle probable des engagements en matière de départ en retraite, sur la base de départs à partir de 70 ans. En raison des modifications de législation, la provision est calculée depuis 2008 avec application d'un taux de charges sociales patronales de 48 %, considérant des départs volontaires des salariés avant l'âge de 70 ans..

- Depuis la loi du 4 mars 2004, tout salarié ayant au moins 1 an d'ancienneté a droit à un capital temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus : le Droit Individuel à la Formation (DIF). Aucune demande n'a été formée à ce titre sur l'exercice écoulé. A la date de clôture, le volume horaire dû, considérant l'effectif présent au 31 décembre, est de 822 h.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE*****Evaluation des contributions volontaires en nature permettant à l'association de faire des économies substantielles******1 - Commune de BOULOGNE-BILLANCOURT***

- Mise à disposition de locaux situés au 24 bis, avenue André Morizet à Boulogne Billancourt
Superficie corrigée : 831 m2 (Mdee et ensemble des partenaires dont Mission Locale)
Evaluation : 290 850 € TTC
- Prise en charge : charges et fluides, entretien, assurance et impôts et taxes :
Evaluation : 31 290 € TTC

2 - Commune de SEVRES

- Mise à disposition de locaux situés au 12, rue Lecointre à Sèvres
Superficie corrigée : 230 m2
Evaluation : 71 521 € TTC
- Prise en charge : charges et fluides, assurance, impôts et taxes :
Evaluation : 3 613 € TTC

3 - SAEM Val de Seine Aménagement -

- Mise à disposition de locaux situés au 57, rue Yves Kermen à Boulogne Billancourt
Superficie : 45 m2
Evaluation : NC par la SAEM

4 - Communauté d'Agglomération Val de Seine :

- Mise à disposition de moyens en informatique, bureautique, téléphonie, mobilier de bureau :
Evaluation NC par la C.A.V.D.S
Toutefois :
 - Le mobilier et les matériels informatiques sont amortis en totalité ou quasi totalité
 - Depuis mi-2008, toutes les nouvelles acquisitions en mobilier, informatique, bureautique sont prises en charge par la Mdee
 - Les frais de téléphonie de Sèvres sont totalement à la charge de l'association depuis courant 2009, et pour partie à Boulogne-Billancourt.
Les frais de téléphonie non refacturés sont évalués à 12 474 € pour 2009

- Mise à disposition de 5 copieurs :
Les prestations de maintenance (copies, pièces, main d'oeuvre, déplacement, consommables) sont évaluées à 2 864 € pour 2009.

Loi sur le bénévolat des plus hauts cadres dirigeants et salariés

L'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50.000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100.000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de "cadres dirigeants bénévoles et salariés". L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de "cadres dirigeants". Cette notion est différente de la notion de simple "dirigeant", puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L.212-15-1 du Code du travail "les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement". La notion de "cadres dirigeants" est par conséquent intimement liée à la notion de "salariés".

Au cas particulier de l'association MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DU VAL DE SEINE, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantage en nature.

L'association MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DU VAL DE SEINE n'a qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information.

Immobilisations

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	8 958,04		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 040,52		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 601,26		7 662,22
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	13 641,78		7 662,22
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	22 599,82		7 662,22

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			8 958,04	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 040,52	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			20 263,48	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			21 304,00	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			30 262,04	

Amortissements

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement recherche dévelop.	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II	5 373,36	3 584,68	8 958,04
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	312,73	208,10		520,83
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	657,85	4 879,36		5 537,21
Emballages récupérables et divers				
Total III	970,58	5 087,46		6 058,04
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 343,94	8 672,14		15 016,08

Cadre B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMOR DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis., recherche dévelop. (I)					
Aut. immobilisations incorporelles (II)	3 584,68				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér., agenc. aménag. construc.					
Instal. techn., matériel outil. industriels					
Instal. génér., agenc. et aménag. divers	208,10				
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilié	4 879,36				
Emballages récupérables et divers					
Total III	5 087,46				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	8 672,14				

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	521 177,68	509 480,43		1 030 658,11
Résultat de l'exercice	509 480,43	360 992,09	509 480,43	360 992,09
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 841,34		2 038,81	1 802,53
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	1 034 499,45	870 472,52	511 519,24	1 393 452,73

Etats des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant
Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent avant répartition du résultat	1 034 499,45
<i>Variation de l'exercice (+ ou -)</i>	
- Subvention d'investissement	(2 038,81)
- Réserves	
- Report à nouveau (excédents ou déficits affectés à des exercices antérieurs)	
- Résultat de l'exercice	
Résultat 2009	360 992,09
Fonds propres à la clôture de l'exercice avant répartition du résultat	1 393 452,73

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
CUCS 2007 Ville de Boulogne-Billancourt	6 600,00	1 402,37	1 402,37		
CUCS 2008 conseil général 92	3 000,00	3 000,00	3 000,00		
CUCS 2008 Ville de Boulogne-Billancourt	3 600,00	3 600,00	3 600,00		
Total	13 200,00	8 002,37	8 002,37		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.		Montant à la fin de l'ex.
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 1/1/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 1/1/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires	36 033,00	10 121,00			46 154,00
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II	36 033,00	10 121,00			46 154,00
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)	36 033,00	10 121,00			46 154,00

- d'exploitation	10 121,00	
Dont dotations et reprises : - financières		
- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		265 453,59	4 782,82	245 824,99
		14 845,78	14 845,78	
		265 453,59	265 453,59	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à deux ans maximum à l'origine					
- à plus de deux ans à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		266 345,07	158 459,08	47 965,00	55 587,99
		4 333,00	4 333,00		
		266 345,07	266 345,07		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Charges à payer

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 962,28	54 713,48
Dettes fiscales et sociales	75 588,00	61 637,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	84 550,28	116 350,48

Produits et charges constatés d'avance

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	14 845,78	5 708,01
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	14 845,78	5 708,01

Différences d'évaluation sur éléments fongibles

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 10 et 24-10)

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix du marché
OPCVM Euro cash C FCP	1 401 376,12	1 411 016,31
Total	1 401 376,12	1 411 016,31

Ventilation des ressources d'exploitation

	Montant	%
Subventions et conventions fonds nationaux	1 556 724,44	96,07%
Subventions et conventions fonds Européens	54 436,59	3,36%
Prestations de services à destination des tiers		0,00%
Stages de formation		0,00%
Mise à disposition de personnel		0,00%
Prestation CIF CES CRE		0,00%
Cotisations des membres		0,00%
Dons, libéralités		0,00%
Autres ressources :		
Produits de gestion courante	8,34	0,00%
Transfert de charge	9 307,00	0,57%
		0,00%
		0,00%
Total	1 620 476,37	100,00%

Ressources de l'organisme

Origine des fonds	31/12/2009		31/12/2008	
		%		%
Ressources provenant des entreprises et administrations pour les salariés et des particuliers				
Entreprises		0,00%		0,00%
Etat, collectivités locales, établissements publics		0,00%	6 998	0,45%
Entreprises (via organismes collecteurs)		0,00%		0,00%
Particuliers		0,00%		0,00%
Sous-total I	0	0,00%	6 998	0,45%
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes (FSE)		0,00%		0,00%
Etat	371 315	23,05%	113 400	7,21%
Région	54 437	3,38%	2 714	0,17%
Autres collectivités territoriales	1 185 409	73,57%	1 448 619	92,17%
Sous-total II	1 611 161	100,00%	1 564 733	99,55%
Autres				
Autres organismes de formation		0,00%		0,00%
Autres ressources		0,00%		0,00%
Cotisations des membres		0,00%		0,00%
Sous-total III	0	0,00%	0	0,00%
Total des ressources	1 611 161	100,00%	1 571 731	100,00%

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	31/12/2009		31/12/2008	
		%		%
Diplomantes				
Perfectionnement professionnel et qualifiant				
Insertion sociale				
Total	0		0	



48/52, rue des Meuniers - 75012 Paris
Tél. : 01.53.33.81.88 - Fax : 01.53.33.81.89
www.secom-expert.com

Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine

Siège social : 26 avenue André Morizet
92100 Boulogne Billancourt

Jean-François Delmas
Expert Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
jfdelmas.secom@orange.fr

Philippe Bergeon
Expert Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
phbergeon.secom@orange.fr

Céline Gruson
Chef de mission
Responsable
du département social
cgruson.secom@orange.fr

Jean-Philippe Andry
Chef de mission
Responsable du département
collectivités publiques
et associations
jpandry.secom@orange.fr

✍

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2009

✍

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Maison Des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine

Convention	Nom de l'administrateur intéressé	Personne avec laquelle la convention a été passée	Date d'autorisation ou de ratification	Nature et objet	Modalités de versement
Convention tripartite entre la CAVDS, la MDEE, et la Mission locale du Val de Seine	Communauté d'agglomération du Val de Seine représentée par : - M. BARRIER - M. COQUEBERT DE NEUVILLE - M. GIAFFERI - Mme LOBER - M. MOREL - Mme VETILLART	Communauté d'agglomération du Val de Seine		Financement du fonctionnement	Montant de la subvention accordée pour 2009 : 1.150.000 € Versement par tiers.
Convention de fonctionnement	Département représenté par : - Mme GODIN	Département des Hauts-de-Seine		Financement du fonctionnement	Subvention de fonctionnement accordée pour 2009 : 30.000 € Versement 70% à la notification et sur budget prévisionnel 30% sur rapport intermédiaire.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention	Nom de l'administrateur intéressé	Personne avec laquelle la convention a été passée	Date d'autorisation ou de ratification	Nature et objet	Modalités de versement
Convention de mise à disposition d'un local municipal à usage exclusif	Communauté d'agglomération du Val de Seine : - M. BARRIER - M. COQUEBERT DE NEUVILLE - M. GIAFFERI - Mme LOBER - M. MOREL - Mme VETILLART	Commune de Boulogne Billancourt	Bureau du 13/06/2007	Mise à disposition d'un local	Mises à disposition des locaux situés au 24 bis, avenue André Morizet - 92000 Boulogne

Maison Des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine

Convention	Nom de l'administrateur intéressé	Personne avec laquelle la convention a été passée	Date d'autorisation ou de ratification	Nature et objet	Modalités de versement
Convention de mise à disposition de fonctionnaires territoriaux	Communauté d'agglomération du Val de Seine	Communauté d'agglomération du Val de Seine		Mise à disposition de personnels	Facturation du coût salarial du personnel par la collectivité, soit pour 2009 : 179.260 €
Convention pluriannuelle d'objectifs	Etat représenté par : - le sous-Préfet de Boulogne-Billancourt - Mme Corinne CHERUBINI	Etat		Financement du fonctionnement et de l'investissement	Subvention de fonctionnement couvrant la période comprise entre le 1er novembre 2006 et le 30 octobre 2010 : - 2006 : 76.000 € - 2007 : 350.000 € - 2008 : 360.500 € - 2009 : 371.315 € - 2010 (01-10/2010) : 318.712 € Versements : - 50% à la signature - 30 % au cours du 6e mois - Solde présentation bilan d'activité
Convention de fonctionnement entre la Région Ile-de-France et la MDEE	Région représentée par : -Mme CANDELIER	Région Ile-de-France		Financement de la plateforme de services ressources humaines pour petites entreprises	Subvention de fonctionnement couvrant la période comprise entre le 10 juillet 2008 et le 31 décembre 2010 d'un montant de 131.536 € Montant mobilisé en 2009 : 52.777 €

Fait à Paris le 18 mai 2010

Le Commissaire aux comptes
SECOM
Philippe BERGON